

Formations Démarche participative Villes Amies des Aînés

La mise en œuvre de la démarche Villes Amies des Aînés se fonde sur le triptyque élu-professionnel-habitant. Chaque étape doit ainsi permettre de recueillir l'avis des habitants âgés du territoire et offrir des opportunités de co-construction.

OBJECTIFS

Donner aux participants des outils stratégiques et méthodologiques pour faire émerger une dynamique de co-construction avec les habitants du territoire. Construire une stratégie de consultation des habitants tout au long de la démarche. Animer une dynamique participative. Veiller à l'équité dans la consultation des habitants. Faire émerger l'expertise d'usage des habitants au sujet des 8 thématiques.



CONTENU

La participation des aînés : de quoi parle-t-on ?

Enjeux et objectifs

L'une des huit thématiques de la démarche

Une phase de la démarche

Resituer la participation des aînés au regard des dispositifs de participation existants

Audit urbain : les pré-requis pour une consultation efficace

Réaliser un échantillonnage représentatif de territoire

Garantir l'équité

Assurer une communication efficiente

S'appuyer sur un maillage territorial pertinent

Audit urbain : quels outils au service de la consultation des habitants ?

Focus groupe

Questionnaire

Animation

Maintenir la consultation des habitants tout au long de la démarche

Instance de consultation

Forum citoyen

Balade urbaine

PUBLIC CONCERNÉ

- **Élus locaux** : membres des conseils municipaux, des intercommunalités, des conseils départementaux et des conseils régionaux ainsi que les maires et présidents

- **Professionnels** : cadres territoriaux et chargés de mission (urbanisme, logement, transport, culture, communication, développement durable, action sociale, santé et autonomie), directeurs, cadres et chargés de mission des CCAS et CIAS, DGS des communes et intercommunalités

PRE-REQUIS Être en responsabilité politique ou technique dans une collectivité territoriale

Être engagé depuis peu ou être sur le point de s'engager dans la démarche Villes Amies des Aînés

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposés théoriques, travail en atelier, échanges et débats, mise à disposition de documents (rapports, textes de loi, ouvrages thématiques, etc.) et supports pédagogiques

